

VILLE DE SEVRANS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023

Présents : Stéphane BLANCHET, Chérifa BOUNOUA, Danièle ROUSSEL, Bachir BESSAHA et Jacques DUFOUR

Excusés : Naïma HAMDAROU, Martine PATRON-CHALUBERT, Ivette SELEMANI (pouvoir à Stéphane BLANCHET), Ludovic JACQUART (pouvoir à Danièle ROUSSEL, Thierry SAINTEMÈME et Dominique MERIGUET

Assistait à la séance : Sophie AUBOURG et Jean-Michel SECK

Madame Chérifa BOUNOUA est désignée secrétaire de séance.

Madame Ivette SELEMANI donne pouvoir à Stéphane BLANCHET, Président du CCAS

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du CCAS du 08 novembre 2023 :

Adopté par		voix	Unanimité
Présents ou représentés	7	voix	
Exprimés	7	voix	
Pour	7	voix	Unanimité
Contre		voix	
Abstention		voix	
NPPV		voix	

2- Le Débat d'Orientation Budgétaire 2024 :

Monsieur le Maire-Président du CCAS exprime la volonté que le débat d'orientation budgétaire 2024 du CCAS puisse avoir lieu avant celui du Conseil Municipal pour pouvoir alimenter le débat d'orientation budgétaire de la Ville. Il s'agit d'une démarche pertinente et appropriée dans le cadre de la demande de la subvention d'équilibre du CCAS à la Ville.

Un contexte national maussade :

- Une précarité qui s'aggrave : une conjoncture économique au ralenti et une situation énergétique en crise augmentant les charges des foyers
- Des partenaires nationaux en difficulté avec des équilibres financiers fragilisés par une augmentation du nombre de personnes à accompagner (Secours Catholique, Restos du Cœur, La Croix Rouge Française ...)
- Un non-recours aux droits important : plus de 30 % des français n'ont pas recours aux aides et aux prestations sociales (allocations CAF, Allocations Pôle Emploi, Aide Médicale D'Etat, aides départementales, etc. ...)

Un contexte local marqué par une grande précarité :

- Emploi : une part importante de personnes sans emploi et une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA dû à la réforme d'indemnisation de Pôle Emploi (durée plus courte, taux d'indemnisation en diminution)
- Pauvreté et précarité : une population fragilisée par un niveau de ressources faible et une proportion élevée de publics en situation de précarité alimentaire
- Des besoins alimentaires en croissance : des étudiants éloignés d'une offre alimentaire classique et de qualité

Des orientations pour 2024 :

1. Développer et coordonner l'information et l'accompagnement social de proximité :
 - Déploiement des permanences du CCAS dans la ville
 - Favoriser l'accompagnement et le maintien des seniors à domicile
 - Consolider la mise en place du relais des aidants
 - Structurer le déploiement du dispositif du guichet intégré départemental pour les seniors
2. Agir sur toutes les formes d'aides alimentaires :
 - Développer les actions de l'épicerie sociale (en 2023 : 182 foyers actifs / 418 personnes accompagnées)
 - Installation de l'épicerie sociale dans le tiers-lieu Masaryk et ouverture vers une épicerie sociale mixte (budget 2023 : 60.000 € - budget 2024 : 160.000 €)
 - Augmenter le recours au Chèque d'Accompagnement Personnalisé (budget 2023 : 50.000 € - budget 2024 : 70.000 €)
3. Agir sur la précarité énergétique :
 - Etendre le dispositif Fonds de Solidarité Energie au plus grand nombre des personnes en difficulté
4. Mieux accompagner les femmes victimes de violences :
 - Compléter le dispositif d'Accueil-Ecoute des femmes victimes de violences par un partenariat avec l'association La Main Tendue - ABRI :
 - Un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de suivi des situations par des professionnels (CESF, Psychologue et Intervenante sociale en commissariat du CCAS notamment)
5. Agir sur toutes les formes de précarité et de fragilités :
 - Mettre en place des actions visant à lutter contre la précarité menstruelle
 - Agir sur le public en situation d'errance sur la ville : Nuit de la Solidarité, accompagnement spécifique des publics
 - Renforcement de l'accompagnement social des familles, des enfants et des jeunes dans le cadre des parcours de réussite éducative

Des moyens financiers pour accompagner les projets :

	BP 2022	BP 2023	Propositions BP 2024
Dépenses	3 979 002,27 €	5 015 632,64 €	4 520 000 €
<i>dont dépenses de personnel</i>	<i>(2 333 009 €)</i>	<i>(2 948 672,84 €)</i>	<i>(2.500 000 €)</i>
Recettes	3 979 002,27 €	5 015 632,64 €	4 520 000 €

- Un budget « dépenses de personnel » mieux maîtrisé, mieux réparti et ajusté à la réalité pour atteindre les objectifs.
- Des moyens humains adaptés pour conduire les actions
- L'effectif global du CCAS est composé de 57 agents (49 femmes/8 hommes) et représente 50,85 équivalents temps plein (ETP).

Adopté par		voix	Unanimité
Présents ou représentés	7	voix	
Exprimés	7	voix	
Pour	7	voix	Unanimité
Contre		voix	
Abstention		voix	
NPPV		voix	

3- Point sur les actions du CCAS :

- La Nuit de la Solidarité de la Métropole du Grand Paris : revoir les horaires de début de l'opération, car 21h. ils ne sont pas adaptés à la réalité au risque de ne pas rencontrer de personnes sans abri sur la ville.

Il n'y a pas de questions diverses

Fin à : 19h30

Le Maire, Président du CCAS,



Stéphane BLANCHET

M. le Président du CCAS certifie que le présent acte a été :
 Reçu en Préfecture le :
 Affiché le :